

MAIRIE DE SAINT JEAN DE NAY

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 15 février 2023 à 20h30

Étaient présents :

Daniel LANGLADE, Yves MASSERAND, Jean Marc NAUTON, Patrick PIGEON, Stéphane CHABRIER, Nathalie OLLIER, Franck MOUILHADE.

Secrétaire de séance : Patrick Pigeon

1. L'implantation d'un relais de téléphonie mobile destinée à assurer dans une zone non ou mal couverte, relève de l'intérêt général. Après la lecture par Madame le Maire du courrier de la sous préfecture de Brioude permettant au conseil municipal de solliciter par délibération le transfert partiel d'un bien de section à la commune afin de mettre en oeuvre un objectif d'intérêt général (Article L52411-12-16 du CGCT). une nouvelle délibération est mise au vote. Pour: 5 contre : 3 Abstention: 0

Approuvé

2. Avant de prendre toute décision concernant l'école de Cereix, il est proposé de faire évaluer celle-ci par des agences immobilières.

Approuvé à l'unanimité.

Tous les points à l'ordre du jour ayant été abordés, Madame Le Maire lève la séance à 21h06

Le Maire

Dominique THOLLET

